

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES

DOUE EN ANJOU les 09 et 10 mai 2026

LIEU : Stand de Tir - Bauge les Fours - DOUE EN ANJOU (Tél 02.41.53.69.47)
Les Epinettes – VAUDELNAY – GPS : N 47°09'47.315" W 0°15'33.692"

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être en possession de sa licence pour la saison en cours
- Avoir réalisé le score minimal de qualification aux championnats départementaux, consulter le document : [597.pdf \(tirpaysdelaloire.fr\)](#)
- La participation au Championnat régional est obligatoire pour l'inscription au championnat de France

INSCRIPTIONS :

- **Les clubs seront avertis de l'ouverture des préinscriptions dans ISISWEB.**
- Ensuite, **les clubs seront avertis de l'ouverture des inscriptions définitives sur le site SIEL** dédié à cet effet, accessible depuis le site internet de la Ligue en page « Compétitions ».
- **Ces deux communications se feront par mèl**
- **Aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.**
- **Aucune inscription individuelle hors de ce circuit ne sera prise en compte à l'échelon régional à l'exception des dérogations extérieures qui seront traitées par la Gestion Sportive.**
- **Les Clubs sont responsables des inscriptions à l'épreuve régionale et du paiement en ligne à la Ligue.**
- **Les équipes doivent être déclarées dans SIEL avant le début de la compétition.**

ENGAGEMENTS :

- 12,00€, seniors, juniors et cadets surclassés
- Inscription gratuite des équipes.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Les épreuves se déroulent selon les Règlements Gestion Sportive et T.A.R. en vigueur.**
- Les tireurs devront se présenter au **contrôle des armes.**
- **Le programme de tir est modifié pour les épreuves 830 et 832 : 10 coups en précision et 20 coups sur gongs, compté 5 points par gong tombé.**
- **Pour les épreuves 811 et 812, 815 et 816, 820 et 822et 823, les tireurs devront choisir dès le début des échelons qualificatifs, l'épreuve dans laquelle ils souhaitent concourir. Ils ne peuvent pas tirer les deux/trois épreuves sur la même saison.**
- **Les cadets surclassés ne peuvent tirer que le 820 ou le 821 ou le 823.**
- **Aucun changement de série ne sera accepté.**



**FEDERATION FRANCAISE DE TIR
LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE
GESTION SPORTIVE**



RENSEIGNEMENTS ET ACCUEIL :

- Gestion Sportive de la Ligue, J-C Durand : 06.51.65.05.97, gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr
- Racing Club Douessin, Tél 06.86.37.93.69 (SMS en priorité), racingclubtirdouessin@gmail.com

RESTAURATION :

- Racing Club Douessin, Tél 06.86.37.93.69 (SMS en priorité), racingclubtirdouessin@gmail.com, avant **le 30 avril dernier délais.**



Jean-Charles DURAND
RCL Pays de la Loire
06 51 65 05 97
gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr

